

COMMUNE DE WIMMENAU



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE ORDINAIRE du 21 Décembre 2017**

**Présents** : MM. Mmes : RUCH Marc - DEININGER Yves - HETZEL Valérie - HUCKENDUBLER René - BEYER Nathalie - CLEISS Cornélia - DORSCHNER Adrien - HARRER Rémy - PFISTER Monique - SAND Gilbert - SCHILL Emmanuelle - M. SCHMITT Dominique - STENGER Simone - TRUNK Claude

**Absente excusée** : Mme SCHMITT Dominique

**ORDRE DU JOUR** :

- 1°) Approbation compte rendu du 24 novembre 2017
- 2°) Recensement de la population
- 3°) Budget primitif 2017 - décision modificative
- 4°) Maintenance réseau câblé
- 5°) Terrain zone artisanale
- 6°) Divers

**Décisions prises** :

1°) **Approbation Compte Rendu du 24 novembre 2017**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, approuve le compte rendu de la séance du 24 novembre 2017.

2°) **Recensement de la population**

Le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population de la Commune aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Pour effectuer cette tâche, le Conseil Municipal fixe le nombre d'agents recenseurs à deux et désigne M. Jean-Claude SCHERER et M. René GREINER comme agents recenseurs. (art 156 de la loi 2002-276 du 27/02/2002).

Après exposé préalable du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer l'indemnité de chaque agent recenseur à 600€ net hors charges.

3°) **Budget primitif 2017 Décision modificative**

Le Conseil Municipal vote une modification du Budget Primitif 2017 :

## **Section de fonctionnement**

### **Recettes :**

Compte 7133-042 + 112 684,92 €

### **Dépenses :**

Compte 023 + 112 684,92 €

## **Section d'investissement**

### **Recettes :**

Compte 021 + 112 684,92 €

### **Dépenses :**

Compte 3351-040 + 112 684,92 €

## 4°) **Maintenance réseau câblé**

Le Maire informe le Conseil Municipal du courrier indiquant la fin de l'activité de la société Fischer à Ingwiller dans le domaine de la maintenance de réseaux câblés locaux.

Pour 2018 et jusqu'à la mise en place de la fibre optique dans la commune, le conseil municipal décide de confier les travaux de maintenance et de réparation à l'entreprise Schwarz-Hum- de SARREGUEMINES. Le Maire ou l'un de ses adjoints sont autorisés à signer le contrat de maintenance pour l'année 2018 pour un montant de : 0,91 € par mois et par abonné

## 5°) **Terrain zone artisanale**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Monsieur Bulut qui recherche un terrain pour développer l'activité de son entreprise de construction.

Après discussion et sous réserve que le projet de Monsieur Osswald Jean-Louis dans le domaine équestre ne soit pas réalisé à court terme, le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre la dernière parcelle de la zone artisanale, cadastrée section A parcelle 515 d'une contenance de 60 a 73 au lieudit «Schoenfeld », au prix de 1600€ HT l'are, terrain viabilisé.

## 6°) **Divers**

- La prochaine collecte de vieux papier aura lieu le 6 janvier 2018
- Le conseil municipal discute de l'organisation de la réception de Nouvel An le samedi 6 janvier à 17h
- Les conseillers évoquent les remarques reçues au sujet de la décoration de Noël du village, une réflexion sera menée dès le début de l'année pour proposer des décorations complémentaires.

Wimmenau, le 28 décembre 2017

Le Maire

Marc RUCH